



© COPYRIGHT : Décembre 2007 - Jacques Simon TIMOTEI

Atto di  
 Monte

Il Sindaco del comune di Altiani, anno Milleotto e 35 me  
 l'istesso giorno alla Mairie d'Altiani d'registra  
 l'atto di morte di Antonmarchi detto Gallochio bandito  
 del comune d'ampriani, essendo stato ucciso qui in elgi dou  
 te nel nostro territorio nel luogo detto Ciocco da var  
 nostri amministrati, nel momento che questo aveva  
 ucciso il suo fucile in i medesimi munitissimi  
 della Dichiaraçione fatta dal Donnicio Cristofari  
 quindi l'esperto d'altiani e da Giacomolo Benedetti  
 pure d'altiani travagliatori che ambidue in quel  
 trovato presenti al fatto, che d'altiani non  
 ha potuto scrivere alla presenza di testimoni, ma  
 sono Simone ed Antonio Francesco ambidue fedeli  
 travagliatori d'altiani a maggiori d'anni ventotto  
 che d'altiani non sapessero scrivere. Certificati  
 da noi Lorenzo Federici aggiunto facente funzione  
 di maire per essere morto a facente funzione  
 d'ufficial pubblico secondo la legge all'atto  
 civile p. Federici aggiunto

Acte de décès de Giuseppe ANTONMARCHI, dit Gallochio rédigé en Italien par le Maire d'Altiani le 19 novembre 1835.

Traduction de l'acte de décès

Le dix neuf du mois de novembre de l'année mille huit cent trente cinq à la mairie d'ALTIANI est enregistré l'acte de décès d'ANTONMARCHI dit GALLOCHIO, bandit de la commune d'AMPRIANI, qui a été tué hier à coup de hachette sur notre territoire au lieu dit CIOCCO par divers de nos administrés au moment ou celui-ci avait déchargé son fusil sur ceux là mêmes ses tueurs.

De la déclaration faite par Domenico CRISTOFARI, garde champêtre d'ALTIANI, et de Giacomolo BENEDETTI également d'ALTIANI, travailleurs qui tous deux se sont trouvés présents lors du fait et qui déclarent ne pas savoir signer, en la présence des témoins que sont Simone et Antonio Francesco, tous deux FREDERICCI, travailleurs à ALTIANI et majeurs de vingt et un ans qui déclarent ne pas savoir écrire.

Certifié par nous, Lorenzo FEDERICCI adjoint faisant fonction de maire et en la circonstance faisant fonction d'officier public suivant la loi relative à l'état civil.

\* Je tiens à remercier Vanina Franceschi pour avoir consacré du temps à la recherche de cet acte et pour m'avoir reçu avec autant d'amabilité à la mairie d'Altiani. Je tiens également à remercier Joseph Mariani d'Antisanti qui m'a adressé la traduction de cet acte et qui m'a permis de modifier, en la complétant, l'histoire de Gallochio.